

DECISION du MAIRE du 20 décembre 2023

Objet : Tarifs communaux 2024 - « Travaux exécutés par les Services Techniques et Location de matériel technique ».

Le Maire de la Ville de LE POULIGUEN,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2122-22 alinéa 2 relatif à la délégation du Conseil Municipal au Maire ;

VU la délibération n° 2020/07/02 du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal :

- a délégué ses pouvoirs au Maire, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat, conformément à l'article L 2122-22 alinéa 2, « de fixer, dans la limite de 1 600 € par tarif, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics, et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal », avec obligation de rendre compte à chaque Conseil Municipal, des décisions prises ;

CONSIDERANT qu'il convient, chaque année, de réactualiser les tarifs communaux ;

DECIDE :

Article 1^{er} -Les tarifs communaux concernant les "**Travaux exécutés par les Services Techniques et la location de matériel technique**" sont fixés pour l'année 2024 comme indiqué au tableau ci-annexé.

Article 2 - La présente décision prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2024.

Article 3 - La présente décision sera transmise à Monsieur Le Préfet de la Loire-Atlantique et portée à la connaissance des membres du Conseil Municipal à la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 4 - Monsieur Le Directeur Général des Services de la Ville et Monsieur le Comptable du Trésor, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Le Pouliguen, le 20 décembre 2023

Le Maire,

Norbert SAMAMA



TARIFS COMMUNAUX 2024 TRAVAUX ST

Envoyé en préfecture le 21/12/2023

Reçu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID : 044-214401358-20231220-2023_45_SG-AR

LIBELLE	UNITE	TARIFS 2023	TARIFS 2024
1 - BRANCHEMENT SUR COLLECTEUR E.P.			
. Terrassement en tranchée	m3	49,00 €	55,00 €
. Regard eau pluviale	U	303,00 €	340,00 €
. Regard à grille	U	244,00 €	265,00 €
. Regard de visite circulé	U	869,00 €	950,00 €
. Fourniture et pose de tuyaux PVC compris ouverture de tranchée			
Ø 140	le metre linéaire	65,00 €	75,00 €
Ø 160	le metre linéaire	70,00 €	80,00 €
Ø 200	le metre linéaire	92,00 €	100,00 €
Ø 250	le metre linéaire	104,00 €	115,00 €
Ø 315	le metre linéaire	116,00 €	130,00 €
. Fourniture et pose de canalisation béton			
Ø 300	le metre linéaire	89,00 €	100,00 €
Ø 400	le metre linéaire	124,00 €	135,00 €
2 - TERRASSEMENT			
Découpe à la scie	le metre linéaire	7,00 €	8,00 €
Scarification	m ²	5,00 €	5,00 €
Dépose de bordure	le metre linéaire	14,00 €	15,00 €
Terrassement	m3	34,00 €	37,00 €
3 - VOIRIE			
GNT 0/31,5	M3	61,00 €	75,00 €
Enrobé noir	m ²	17,00 €	20,00 €
Revêtement béton désactivé	m ²	57,00 €	63,00 €
Bi couche gris	m ²	7,00 €	8,00 €
Pose de pavés	m ²	101,00 €	110,00 €
Fourniture et pose de caniveau béton CC1	le metre linéaire	46,00 €	50,00 €
Fourniture et pose de caniveau béton CS1	le metre linéaire	32,00 €	35,00 €
Fourniture et pose de bordure béton T2	le metre linéaire	39,00 €	45,00 €
4 - BUSAGE DE FOSSE			
. Fourniture de tuyau armé			
Ø 300	le metre linéaire	88,00 €	97,00 €
EXECUTION DE TRAVAUX			
Ouvrier professionnel	€/heure	39,00 €	39,00 €
. Reprise peinture routière	mètre carré	33,00 €	40,00 €
MATERIEL			
. Camion services techniques avec chauffeur	€/heure	68,00 €	75,00 €
. Cylindre double bille avec chauffeur	€/heure	119,00 €	125,00 €
. Tracto-pelle avec chauffeur	€/heure	106,00 €	110,00 €
. Fourgonnette - Type C 15	€/heure	63,00 €	68,00 €
. Camionnette - type master avec chauffeur	€/heure	67,00 €	70,00 €